

DOMAINE :	ALLSHS
UFR/Ecole... :	LSH
SITES :	Reims, URCA campus Croix Rouge
MENTION DE LICENCE :	Arts
PARCOURS TYPE :	Musicologie
SEMESTRE :	1

Modalités d'enseignement de la formation* :

* cocher la - les case-s concernée-s

- Formation Initiale
 Formation Continue
 Apprentissage
 Contrat Professionnel

Ce qui apparaît sur fond blanc est mutualisé entre les 3 cursus de musicologie

mutualisé avec Parcours " Arts du spectacle vivant (ASV)" de la licence Arts

cours pris intégralement en charge par le CRR

Unité d'Enseignement		Elément Constitutif (Enseignement)		CNU	ECTS	Volume horaire			Session 1			Session 2	
U.E.	Intitulé	E.C.	Intitulé			CM	TD	TP	CC (100%)	CC + CT (X% + Y%)	CT (100%)		
11	Approche des arts du spectacle	1	Histoire des arts	18	3	18					ET 2h	ET 2h	
		2	Création contemporaine : musique	18	3	20	12				1 CC (50%) + ET 2h (50%)		ET 2h
12	Outils d'analyse critique	1	Outils d'analyse critique : théâtre	9	3	20	10				1 CC(50%) + ET 2h (50%)		ET 2h
		2	Outils d'analyse critique : musique	18	3	18					1 CC(50%) + ET 2h (50%)		ET 2h
13	Compétences transversales et insertion professionnelle	1	Langue vivante	11, 12, 14	3		18			Voir modalités langues vivantes			
		2	MTU projet Voltaire	7	1		6					ET 1h	ET 1h
		3	Conférences de professionnels		1	6	3		Quitus				DO
		4	Recherches documentaires en arts (BU)		1		8					DO	DO
14	Histoire et théorie	1	Panorama 1 : Du Moyen Âge au Baroque	18	3	18	12					ET 2h	ET 2h
		2	Analyse musicale	18	3	18			2				OT
15A	Technique et pratique musicales	1	Formation musicale	18	3		30		2				OT
		2	Chant choral	18	3		24		2				OT
ou 15B	Technique et pratique musicales*	1	Pratique individuelle	18	3		36		2				OT
		2	Pratique collective	18	2		24		2				OT
		3	Érudition	18	1		12		2				OT
ou 15C	Composition*	1	Composition	18	3		24		2				OT
		2	Orchestration	18	2		10		2				OT
		3	Outils ressources pour la composition	18	1		8		2				OT

mutualisé L1 et L2

Date du vote en conseil de gestion : 04/05/2023

Date du vote de la CFVU : 26/09/2023

* Les UE15B et 15C ne sont pas compensables par des UE URCA. De même, ces UE ne peuvent pas compenser les UE 11 à 14.

DOMAINE :	ALLSHS
UFR/Ecole... :	LSH
SITES :	Reims, URCA campus Croix Rouge
MENTION DE LICENCE :	Arts
PARCOURS TYPE :	Musicologie
SEMESTRE :	2

Modalités d'enseignement de la formation* :

* cocher la - les case-s concernée-s

Formation Initiale

Formation Continue

Apprentissage

Contrat Professionnel

mutualisé avec Parcours " Arts du spectacle vivant (ASV)" de la licence Arts

cours pris intégralement en charge par le CRR

Unité d'Enseignement		Elément Constitutif (Enseignement)		CNU	ECTS	Volume horaire			Session 1			Session 2
U.E.	Intitulé	E.C.	Intitulé			CM	TD	TP	CC (100%)	CC + CT (X% + Y%)	CT (100%)	
21	Approche des arts du spectacle	1	Musiques actuelles	18	3	18					ET 2h	ET 2h
		2	Création contemporaine : théâtre	9	3	20	12			1CC(50%) + ET 2h (50%)		ET 2h
22	Histoire	1	Panorama 2 : Du Classicisme à la Seconde Guerre mondiale	18	3	18					ET 2h	ET 2h
		2	Initiation du droit de la culture	2	3	18					ET 2h	ET 2h
23	Compétences transversales et insertion professionnelle	1	Langue vivante	11, 12, 14	2	18			Voir modalités LV			
		2	Travailler dans un environnement numérique	27, 71	2	14*	6				ET 1h	ET 1h
		3	Conférence de professionnels		2	6	3		Quitus			
24A	Technique musicale	1	Formation musicale	18	3		30		2			OT
		2	Analyse musicale	18	3	18			2			OT
ou 24B	Technique musicale	1	Discipline complémentaire : au choix au CRR		3		18		2			OT
		2	Erudition		2		18		2			OT
		3	Montage vidéo		1		18		1			OT
ou 24C	Technique musicale	1	Ateliers et masterclasses		2		18		2			OT
		2	Analyse et histoire de la musique		2		20		2			OT
		3	Pluralité des écritures		2		20		2			OT
25A	Pratique musicale	1	Chant choral	18	2		24		2			OT
		2	Harmonie au clavier	18	2		24		2			OT
		3	Écriture	18	2		18		2			ET 2h
ou 25B	Pratique musicale**	1	Pratique individuelle		3		36		2			OT
		2	Pratique collective		2		36		2			OT
		3	Déchiffrage et répertoire		1				1			OT
ou 25C	Composition**	1	Composition		3		30		2			OT
		2	Orchestration		2		24		2			OT
		3	Outils ressources pour la composition		1		8		2			OT

mutualisé L1 et L2

* dont 2 heures de recherches documentaire assurées par la BU

Date du vote en conseil de gestion : 04/05/2023

Date du vote de la CFVU : 26/09/2023

****Les UE 24B, 24C, 25B et 25C ne sont pas compensables par des UE URCA. De même, ces UE ne peuvent pas compenser les UE 21 à 23.**

DOMAINE :	ALLSHS
UFR/Ecole... :	LSH
SITES :	Reims, URCA campus Croix Rouge
MENTION DE LICENCE :	Arts
PARCOURS TYPE :	Musicologie
SEMESTRE :	3

Modalités d'enseignement de la formation* :

* cocher la - les case-s concernée-s

- Formation Initiale
 Formation Continue
 Apprentissage
 Contrat Professionnel

mutualisé avec Parcours " Arts du spectacle vivant (ASV)" de la licence Arts

cours pris intégralement en charge par le CRR

U.E.	Unité d'Enseignement Intitulé	E.C.	Elément Constitutif (Enseignement) Intitulé	CNU	ECTS	Volume horaire			Session 1			Session 2
						CM	TD	TP	CC (100%)	CC + CT (X% + Y%)	CT (100%)	
31A	Technique musicale	1	Formation musicale	18	2		24		2			OT
		2	Écriture	18	2		18		2			OT
		3	Analyse	18	2	18			2			ET 2h
ou 31B	Technique musicale*	1	Discipline complémentaire : au choix au CRR		3		18		2			OT
		2	Érudition		3		18		2			OT
ou 31C	Technique musicale*	1	Ateliers et masterclasses		2		18		2			OT
		2	Analyse et histoire de la musique		2		20		2			OT
		3	Pluralité des écritures		2		20		2			OT
32	Ouverture professionnelle	1	Commentaire d'écoute	18	2		18		2			OT
		2	Techniques d'enregistrement et montage		2		18		2			OT
		3	Ethnomusicologie	18	2	18					ET 2h	ET 2h
33	Compétences transversales et insertion professionnelle	1	Langue vivante	11, 12, 14	2		18		Voir modalités LV			
		2	Pratique du numérique	27, 71	2		18		3 CC (20%) + ET 2h (80%)			ET 2h
		3	Conférence de professionnels		1	6	3		Quitus			DO
		4	Méthodologie du stage		1		12				DO	DO
34	Histoire	1	Histoire de la musique 3 : De la monodie à la polyphonie dans l'Europe médiévale	18	3	18					ET 2h	ET 2h
		2	Histoire de la musique 4 : L'orchestre (histoire et partition d'orchestre)	18	3	18					ET 2h	ET 2h
35A	Pratique musicale	1	Chant choral	18	2		24		2			OT
		2	Harmonie au piano	18	2		18		2			OT
		3	Atelier	18	2		12		2			OT
ou 35B	Pratique musicale**	1	Pratique individuelle		3		36		2			OT
		2	Pratique collective		2		24		2			OT
		3	Déchiffrage et répertoire		1		12		2			OT
ou 35C	Composition**	1	Composition		3		30		2			OT
		2	Orchestration		2		24		2			OT
		3	Outils ressources pour la composition		1		8		2			OT

Mutualisé L1 et L2

Date du vote en conseil de gestion : 04/05/2023

Date du vote de la CFVU : 26/09/2023

*Les UE 31B et 35B peuvent se compenser entre elles mais ne sont pas compensables par les UE URCA. De même, ces UE ne peuvent pas compenser les UE 32, 33 et 34.

**Les UE 31C et 35C peuvent se compenser entre elles mais ne sont pas compensables par les UE URCA. De même, ces UE ne peuvent pas compenser les UE 32, 33 et 34.

DOMAINE :	ALLSHS
UFR/Ecole... :	LSH
SITES :	Reims, URCA campus Croix Rouge
MENTION DE LICENCE :	Arts
PARCOURS TYPE :	Musicologie
SEMESTRE :	4

Modalités d'enseignement de la formation* :

* cocher la - les case-s concernée-s

Formation Initiale

Formation Continue

Apprentissage

Contrat Professionnel

mutualisé avec Parcours " Arts du spectacle vivant (ASV)" de la licence Arts

cours pris intégralement en charge par le CRR

Unité d'Enseignement		Elément Constitutif (Enseignement)		CNU	ECTS	Volume horaire			Session 1			Session 2
U.E.	Intitulé	E.C.	Intitulé			CM	TD	TP	CC (100%)	CC + CT (X% + Y%)	CT (100%)	
41A	Technique musicale	1	Formation musicale	18	2		24		2			OT
		2	Écriture	18	2		18		2			OT
		3	Analyse	18	2	18			2			ET 2h
ou 41B	Technique musicale*	1	Discipline complémentaire : au choix au CRR		3		18		2			OT
		2	Erudition		3		18		2			OT
ou 41C	Technique musicale*	1	Ateliers et masterclasses		2		18		2			OT
		2	Analyse et histoire de la musique		2		20		2			OT
		3	Pluralité des écritures		2		20		2			OT
42	Ouverture professionnelle	1	Commentaire d'écoute	18	2		18		2			OT
		2	Techniques d'enregistrement et montage		2		18		2			OT
		3	Ethnomusicologie	18	2	18					ET 1h30	OT
43	Compétences transversales et insertion professionnelle	1	Langue vivante	11, 12, 14	2		18		Voir modalitésLV			
		2	Conférences de professionnels		2	6	3		Quitus			DO
		3	Stage (35 h)		2		8				DO	DO
44	Histoire	1	Histoire de la musique 5 : Musique sacrée et musique profane au temps de l'Humanisme	18	3	18					ET 2h	ET 2h
		2	Histoire de la musique 6 : Italie et France au XVIIe	18	3	18					ET 2h	ET 2h
45A	Pratique musicale	1	Chant choral	18	2		24		2			OT
		2	Harmonie au piano	18	2		18		2			OT
		3	Atelier	18	2		12		2			OT
45B	Pratique musicale**	1	Pratique individuelle		3		36		2			OT
		2	Pratique collective		2		24		2			OT
		3	Déchiffrage et répertoire		1		12		2			OT
ou 45C	Composition**	1	Composition		3		30		2			OT
		2	Orchestration		2		24		2			OT
		3	Outils ressources pour la composition		1		8		2			OT

mutualisé L1 et L2

*Les UE 41B et 45B se compensent entre elles mais ne sont pas compensables par les UE URCA. De même, ces UE ne peuvent pas compenser les 42, 43 et 44.

**Les UE 41C et 45C se compensent entre elles mais ne sont pas compensables par les UE URCA. De même, ces UE ne peuvent pas compenser les 42, 43 et 44.

Date du vote en conseil de gestion : 04/05/2023

Date du vote de la CFVU : 26/09/2023

DOMAINE :	ALLSHS
UFR/Ecole... :	LSH
SITES :	Reims, URCA campus Croix Rouge
MENTION DE LICENCE :	Arts
PARCOURS TYPE :	Musicologie
SEMESTRE :	5

Modalités d'enseignement de la formation* :

* cocher la - les case-s concernée-s

- Formation Initiale
 Formation Continue
 Apprentissage
 Contrat Professionnel

cours pris intégralement en charge par le CRR

Unité d'Enseignement		Elément Constitutif (Enseignement)		CNU	ECTS	Volume horaire			Session 1			Session 2	
U.E.	Intitulé	E.C.	Intitulé			CM	TD	TP	CC (100%)	CC + CT (X% + Y%)	CT (100%)		
51A	Technique musicale	1	Formation musicale	18	2		18		2			OT	parcours A
		2	Écriture	18	2		18		2			OT	
		3	Direction de chœur	18	2		18		2			OT	
ou 51B	Technique musicale*	1	Discipline complémentaire : au choix au CRR		3		18		2			OT	parcours B
		2	Erudition		3		18		2			OT	
ou 51C	Technique musicale*	1	Électroacoustique		2		24		2			OT	Parcours C
		2	Pluralité des écritures		2		24		2			OT	
		3	Ateliers et masterclasses		2		30		2			OT	
52	Recherche et projet artistique	1	Commentaire d'écoute	18	2		18		2			OT	
		2	Initiation à la recherche	18	2	18					DO	DO	
		3	Montage de projets culturels		2	18					ET 2h	OT	
53	Outils informatiques et ouverture	1	Langue vivante	11, 12, 14	2		18		Voir modalités LV				
		2	Informatique spécialisée : gravure musicale	18	2		12		2				OT
		3	Option libre à choisir à l'UFR ou au CRR		2	18			Voir modalités options libres				
54	Histoire	1	Questions de musicologie	18	2	10					ET 2h	ET 2h	
		2	Histoire de la musique 7 : De la Seconde École de Vienne aux années 80	18	2	18					ET 2h	ET 2h	
		3	Histoire de la musique 8 : Musique française (fin XIXe - premier XXe)	18	2	18					ET 2h	ET 2h	
55A	Pratique musicale	1	Ensembles vocaux et pratique vocale	18	2		24		2			OT	
		2	Harmonie au clavier	18	2		12		2			OT	
		3	Atelier	18	2		12		2			OT	
ou 55B	Pratique musicale**	1	Pratique individuelle		3		36		2			OT	
		2	Pratique collective		2		24		2			OT	
		3	Initiation à la pédagogie		1		12		2			OT	
ou 55C	Composition**	1	Composition		3		30		2			OT	
		2	Composition et autres formes d'expression		2		24		2			OT	
		3	Outils ressources pour la composition		1		8		2			OT	

*Les UE 51B et 55B se compensent entre elles mais ne sont pas compensables par les UE URCA. De même, ces UE ne peuvent pas compenser les UE 52, 53 et 54.

**Les UE 51C et 55C se compensent entre elles mais ne sont pas compensables par les UE URCA. De même, ces UE ne peuvent pas compenser les UE 52, 53 et 54.

Date du vote en conseil de gestion	04/05/2023
Date du vote de la CFVU :	26/09/2023

DOMAINE :	ALLSHS
UFR/Ecole... :	LSH
SITES :	Reims, URCA campus Croix Rouge
MENTION DE LICENCE :	Arts
PARCOURS TYPE :	Musicologie
SEMESTRE :	6

Modalités d'enseignement de la formation* :

* cocher la - les case-s concernée-s

- Formation Initiale
 Formation Continue
 Apprentissage
 Contrat Professionnel

cours pris intégralement en charge par le CRR

Unité d'Enseignement		Elément Constitutif (Enseignement)		CNU	ECTS	Volume horaire			Session 1			Session 2	
U.E.	Intitulé	E.C.	Intitulé			CM	TD	TP	CC (100%)	CC + CT (X% + Y%)	CT (100%)		
61A	Technique musicale	1	Formation musicale	18	2		18		2			OT	parcours A
		2	Écriture	18	2		18		2			OT	
		3	Direction de chœur	18	2		18		2			OT	
ou 61B	Technique musicale*	1	Discipline complémentaire : au choix au CRR		3		18		2			OT	parcours B
		2	Erudition		3		18		2			OT	
ou 61C	Technique musicale*	1	Ateliers et masterclasses		2		18		2			OT	parcours C
		2	Analyse et histoire de la musique		2		20		2			OT	
		3	Pluralité des écritures		2		20		2			OT	
62	Jazz et esthétique	1	Commentaire d'écoute	18	2		18		2			OT	
		2	Histoire du jazz	18	2	18					ET 2h	OT	
		3	Esthétique	18	2	18					ET 2h	OT	
63	Outils informatiques et ouverture	1	Langue vivante	11, 12, 14	2		18			Voir modalités langues vivantes			
		2	Informatique musicale	18	2		12		2			OT	
		3	Option libre à choisir à l'UFR		2	18					Voir modalités options libres		
64	Histoire	1	Questions de musicologie	22	2	10						ET 2h	ET 2h
		2	Histoire de la musique 9 : L'Europe musicale des Lumières	22	2	18						ET 2h	ET 2h
		3	Histoire de la musique 10 : Histoire et analyse du Lied	22	2	18						ET 2h	OT
65A	Pratique musicale	1	Ensembles vocaux et pratique vocale	18	2		24		2			OT	
		2	Harmonie au clavier	18	2		12		2			OT	
		3	Atelier	18	2		12		2			OT	
ou 65B	Technique musicale**	1	Pratique individuelle		3		36		2			OT	
		2	Pratique collective		2		24		2			OT	
		3	Initiation à la pédagogie		1		12		2			OT	
ou 65C	Composition**	1	Composition		3		30		2			OT	
		2	Composition et autres formes d'expression		2		24		2			OT	
		3	Outils ressources pour la composition		1		8		2			OT	

*Les UE 61B et 65B se compensent entre elles mais ne sont pas compensables par les UE URCA. De même, ces UE ne peuvent pas compenser les UE 62, 63 et 64.

**Les UE 61C et 65C se compensent entre elles mais ne sont pas compensables par les UE URCA. De même, ces UE ne peuvent pas compenser les UE 62, 63 et 64.

Date du vote en conseil de gestion : 04/05/2023

Date du vote de la CFVU : 26/09/2023